

Projet d’Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal

Enquêtes de perception sur les forces motrices des changements dans les services des écosystèmes forestiers.

**Note méthodologique**

Mars 2011

Dans le cadre du processus de la mise en œuvre du Projet d’Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF), piloté par la Direction des Eaux et Forêts, le Programme des Nations Unies pour l’Environnement, Agence d’exécution technique du Projet, a noué un partenariat avec l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), pour la réalisation d’un certain nombre d’activités. Celles-ci ont trait, d’une part, à l’identification et à la caractérisation des forces motrices des changements observés dans les services des écosystèmes forestiers, et à l’évaluation économique des services des écosystèmes forestiers, d’autre part.

La démarche adoptée, pour l’étude sur les forces motrices, consiste à faire l’état des lieux sur la base d’une recherche documentaire et à mener des enquêtes complémentaires au niveau des zones d’intervention du PASEF, en vue de recueillir les perceptions des acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes (administration forestière, collectivités locales, organisations non gouvernementales, communautés locales) sur la dynamique des changements dans les services des écosystèmes forestiers et les facteurs explicatifs de ces changements.

La présente note décrit la démarche à suivre dans la cadre de la conduite des enquêtes de terrain relatives aux forces motrices. Elle s’articule autour des points suivants : les objectifs et résultats attendus des enquêtes, la description et la méthode de sélection des cibles, l’organisation de la collecte sur le terrain et les procédures de suivi de la collecte et de contrôle des données. Les outils de collecte et les cibles retenues pour l’enquête ménage sont fournies en annexes.

**1. Objectifs de l’enquête et résultats attendus**

**1.1 Objectifs**

L’objectif global poursuivi à travers l’enquête est de collecter les données primaires susceptibles d’appréhender au mieux les interactions entre les forces motrices, d’une part et les interactions entre les forces motrices et les services des écosystèmes forestiers, d’autre part.

Objectifs spécifiques

* recueillir les perceptions des gestionnaires des écosystèmes forestiers et des communautés locales sur les changements dans les SEF et les tendances historiques ;
* identifier les facteurs explicatifs des changements observés ;
* mettre en évidence les pressions et menaces des services des écosystèmes forestiers ;
* évaluer, dans le temps et l’espace, la sévérité des pressions et menaces (ampleur, impact, durée de régénération des écosystèmes/services affectés) ;
* consolider les résultats des travaux de l’atelier méthodologique de l’ANSD, en rapport avec les facteurs explicatifs des SEF au niveau des sites du PASEF ;

**1.2 Résultats attendus**

Les résultats attendus des enquêtes de terrain sont les suivants :

* les changements dans les SEF sont bien cernés ainsi que leurs tendances historiques ;
* les forces motrices des changements sont identifiés et caractérisées ;
* les pressions et menaces des écosystèmes forestiers et des SEF sont mises en évidence ;
* la sévérité des pressions et menaces est clairement appréhendée ;
* l’impact des changements dans les SEF est évalué.

**2. Présentation de l’enquête**

Pour les besoins de collecte des données primaires relatives à l’identification et à la caractérisation des forces motrices des SEF, il est envisagé de mener simultanément trois (3) types d’enquête :

* une enquête auprès des gestionnaires des écosystèmes forestiers (sites du PASEF) ;
* une enquête auprès des ménages au niveau des zones d’intervention du PASEF ;
* des entretiens avec les communautés locales (communautés riveraines des sites du PASEF).

L’enquête auprès des gestionnaires des écosystèmes forestiers et celle destinée aux ménages seront conduites selon la méthode des interviews directes qui consiste à poser directement les questions à l’interlocuteur/répondant (gestionnaire, chef de ménage) et à reporter les réponses déclarées dans le questionnaire. Les entretiens seront réalisés sous forme de focus group.

Le focus group est une technique d’entretien de groupe qui permet de collecter des informations sur un sujet ciblé. Il fait partie des techniques d’enquête qualitative par opposition aux enquêtes quantitatives et s’inspire des techniques de dynamique de groupe utilisées en psychologie. La dynamique du groupe permet d’explorer et de stimuler différents points de vue par la discussion. Chaque participant défendant ses priorités, ses préférences, ses valeurs et son vécu. La discussion permet de préciser, de clarifier et de concilier les points de vue. Elle explore aussi bien les « comment ? » que les « pourquoi ? ». Elle n’écarte pas les illettrés. L’expression sans tabou de certains peut lever les inhibitions des autres.

De façon pratique, il s’agit d’un débat de groupe, avec un animateur, dans un climat de confiance et de convivialité. La constitution du groupe focal dépend du sujet étudié et des objectifs visés. L’animateur est chargé de dynamiser, de régulariser les débats et de mettre en confiance les participants pour une discussion libre des thèmes abordés. Les idées exprimées par le groupe sont alors simultanément enregistrées ou notées par une personne désignée à cet effet (le rapporteur).

**2.1 Les cibles**

On distingue trois (3) catégories de cibles selon la nature de l’enquête à mener. Ainsi, le focus-group s’adresse à une population restreinte choisie parmi les communautés locales riveraines des sites du PASEF, tandis que l’enquête-ménage est destinée à un échantillon de ménages localisés dans les villages riverains des sites PASEF.

L’enquête-gestionnaire s’adresse aux gestionnaires des écosystèmes forestiers, composés de l’administration forestière, des collectivités locales, des organisations non gouvernementales et des associations villageoises impliquées dans la gestion des ressources naturelles.

**2.2 Choix des cibles**

La méthodologie de choix des cibles à interviewer détermine dans une large mesure la qualité des données qui seront recueillies, en termes de précision et de fiabilité.

Pour chacune des cibles identifiées,  le choix se fera sur la base des considérations suivantes :

* Choix des communautés locales (focus-group) : veiller à ce que le groupe de personnes à interviewer soit assez restreint et composite (homme, femmes), avec une bonne représentativité des femmes, des adultes et des personnes d’un âge assez avancé, censées avoir une bonne connaissance de la configuration temporelle du milieu physique environnant.
* Choix des gestionnaires/écosystèmes forestiers (enquête-gestionnaire) : répertorier les unités existantes au niveau régional et sélectionner au hasard une cible pour chaque catégorie d’acteurs. Spécifiquement pour les collectivités locales, choisir le Conseil Régional et une communauté rurale parmi celles riveraines des sites PASEF.
* Choix des ménages (enquête ménage) : Pour l’enquête ménage, il a été retenu de visiter, pour chaque site PASEF, la moitié des villages riverains du site (tirage aléatoire), ce qui a permis d’avoir un échantillon de villages pour l’ensemble des sites. Le nombre total de ménages à enquêter, soit 500 ménages, a été ensuite réparti entre les villages sélectionnés, proportionnellement au poids démographique, ce qui a permis de définir le nombre de ménages à enquêter dans chaque village-échantillon. Pour le choix des ménages à l’intérieur d’un village-échantillon, l’enquêteur utilisera la méthode des itinéraires qui consiste à choisir un point de départ bien précis et à sélectionner les ménages en respectant un itinéraire et un pas de sondage prédéfini.

**3. Les supports de collecte**

La collecte des données se fera à l’aide de supports conçus sur la base des objectifs poursuivis à travers les différentes enquêtes : un questionnaire destiné aux gestionnaires de sites, un questionnaire destiné aux ménages et un guide d’entretien pour le focus group.

L’architecture des supports est assez identique et traite de divers thèmes : les changements observés dans les SEF, les facteurs explicatifs des changements, les pressions et menaces des écosystèmes et de leurs services, l’impact des changements, etc. Pour plus de détails, se référer aux outils de collecte joints en annexes.

**4. Organisation de l’enquête et modalités pratiques**

Au plan organisationnel, la collecte est assurée par des personnes ressources choisies parmi les membres des CTR du PASEF. Celles-ci sont réparties en équipes de 3 à 4 agents de collecte par région d’intervention du projet, sous la coordination de l’Inspecteur Régional des Eaux et Forêts (Président du CTR), assisté par le Chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie.

L’IREF est chargé de la coordination de l’enquête au niveau régional. A ce titre, il devra veiller à la bonne marche de l’opération et assurer la liaison entre le personnel de terrain et l’équipe technique de l’ANSD. Le superviseur devra faire valoir ses capacités de leadership en prenant toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de l’opération, entre autres, la sensibilisation des autorités locales, l’organisation de rencontres périodiques avec l’équipe de terrain, la résolution des problèmes susceptibles d’être rencontrés sur le terrain.

Le Chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie a pour rôle d’organiser et de planifier les tâches au sein de l’équipe, entres autres, l’attribution des tâches et la vérification et le contrôle de qualité des questionnaires remplis. Il doit rendre régulièrement compte de l’état d’avancement des travaux au Président du CTR et à l’équipe technique de l’ANSD. Le Chef du SRSD a aussi pour mission de vérifier les questionnaires remplis au fur et mesure que la collecte se poursuit. Cette procédure répond au souci de partager quotidiennement les erreurs décelées avec l’équipe de collecte (un moyen de minimiser progressivement les erreurs) et d’apporter les corrections sur place.

Durant la période de collecte, les équipes régionales de collecte bénéficieront de l’assistance de l’équipe technique de l’ANSD.

**5. Procédures de contrôle et de suivi de la collecte**

Plusieurs niveaux de contrôle seront utilisés pendant la collecte en vue d’obtenir des données de bonne qualité.

**Contrôle du rythme de travail**

Le personnel de supervison est chargé de suivre constamment la progression des travaux afin de s’assurer que la collecte sera terminée dans les délais prévus. Dans le cas particulier du milieu rural où la plupart des ménages exercent des activités agro-pastorales, il sera nécessaire d’aménager conséquemment le calendrier journalier de l’enquêteur pour être en phase avec les délais.

**Présence aux interviews**

Afin de s’assurer que les procédures de collecte sont bien suivies et que les données recueillies sont bonnes et complètes, il est nécessaire d'assister à certaines entrevues. Il s’agit de voir comment se déroule l'interview. Pour ce faire, le superviseur dispose d'une copie du questionnaire. Il prend note concernant, par exemple, les questions qui présentent des difficultés pour l'enquêteur ou pour le répondant, la façon de poser et de traduire les questions par l’enquêteur, le comportement de ce dernier dans le ménage, le rythme auquel se déroule l'entrevue. Il fait part de ses observations à la fin de l'entrevue et suggère à l’enquêteur des moyens de s’améliorer. Au total, 10% des entrevues seront assistées pour chaque enquêteur pendant la collecte.

**Contrôles manuels**

Des contrôles manuels sont à effectuer à chaque fois que l'enquêteur remettra des questionnaires remplis à son superviseur qui est chargé de les vérifier sur place. En cas d’incohérence ou de remplissage incomplet, les questionnaires sont retournés sur le terrain afin de procéder aux corrections nécessaires.

**Contre-enquêtes (back-check)**

En plus des vérifications sur le questionnaire, le superviseur est appelé à vérifier l’exactitude des renseignements recueillis par l'enquêteur. Pour ce faire, il doit se rendre dans le ménage et re-poser certaines questions pour vérifier que les réponses correctement enregistrées. Les questions à vérifier sont consignées sur un formulaire de vérification des visites remis par le superviseur. Au total, 10% des questionnaires de chaque enquêteur devront faire l’objet de contre-enquêtes durant l’enquête.

**Annexe . Répartition des ménages à enquêter par région, site et village sélectionné**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Régions** | **Sites** | **Villages sélectionnés** | **Nombre de ménages à enquêter par village** | **Nombre de ménages/site** | **Nombre d'enquêteurs par région** |
| Tambacounda | RNC/ Dialamakha | Tambacoumba Boulou | 2 | 11 | 3 |
| Sitaouma | 2 |
| Dialamakhan | 7 |
| RNC/ Mansadala | Dienoudiala | 11 | 44 |
| Mansadala | 4 |
| Aïnoumady | 6 |
| Médina Fouga | 3 |
| Sinthiou Dianké Makhan | 11 |
| Kaboudiara | 1 |
| Timbifara | 4 |
| Bagadadji | 1 |
| Saroudia | 1 |
| Kédougou | ZIC/ Falémé | Kolia | 4 | 25 | 1 |
| Moussala | 5 |
| Saiensoutou | 13 |
| Satadougou | 3 |
| Kolda | Forêt classée de Mahon-Bakor | Saré Diatta | 9 | 72 | 4 |
| Saré Boïdo | 2 |
| Saré Guiro | 11 |
| Médina Namo | 7 |
| Sibéré Kandé | 6 |
| Sinthiang Ali | 4 |
| Saré Sara | 20 |
| Bantanto Demba | 7 |
| Mahon Ousmane | 6 |
| Ziguinchor | Mangrove de Tobor/Ziguinchor | Tobor | 24 | 66 | 3 |
| Baghagha | 22 |
| Colomba | 20 |
| Thiès | Forêt classée de Ndéméne | Ndémène | 8 | 13 | 4 |
| Khamnane | 5 |
| RNC/Darou Khoudoss | Sao mékhé I | 17 | 65 |
| Diambalo | 19 |
| Ndeunoute | 5 |
| Saint Louis | Parc de Djoudj | Diadiam 1 | 19 | 47 | 3 |
| Déby | 28 |
| RNC/ Gandon | Ngaye ngaye | 15 | 20 |
| Diama Toubé | 1 |
| Pont Leybar | 2 |
| Keur Barka | 2 |

**Annexe . Répartition des ménages à enquêter par région, site et village sélectionné**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Régions | Sites | Villages sélectionnés | Nombre de ménages à enquêter par village | Nombre de ménages/site | Nombre d'enquêteurs par région |
| Matam | RNC du Ferlo | Pétone  | 4 | 135 | 7 |
| Boulone Séno | 6 |
| Bély Laobé | 5 |
| Fourdou | 24 |
| NGhala | 14 |
| Mbam | 3 |
| Belli Thianghé | 5 |
| Gassé Diabé | 11 |
| Younoufèré | 32 |
| Loumbol Samba Abdoul | 12 |
| Katané | 7 |
| Ndayar | 3 |
| Gassel | 5 |
| Gassé Safalbé | 6 |